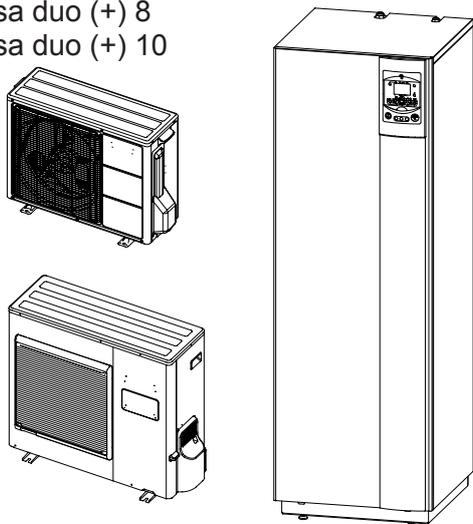


alféa extensa duo (+) alféa excellia duo

Pompe à chaleur air/eau split 2 services

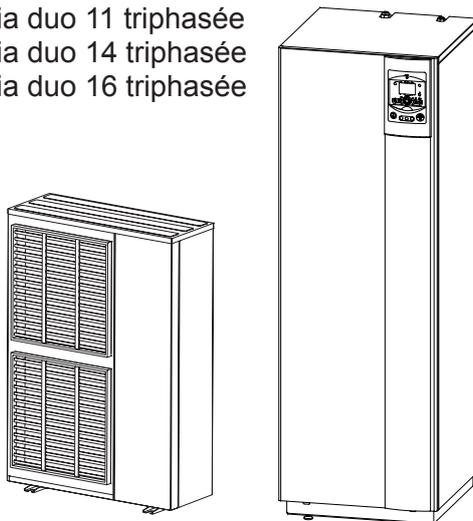
modèles :

- alféa extensa duo (+) 5
- alféa extensa duo (+) 6
- alféa extensa duo (+) 8
- alféa extensa duo (+) 10

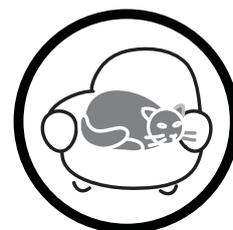


modèles :

- alféa excellia duo 11 monophasée
- alféa excellia duo 14 monophasée
- alféa excellia duo 11 triphasée
- alféa excellia duo 14 triphasée
- alféa excellia duo 16 triphasée



Document n° 1436-14 ~ 20/11/2015



Notice d'utilisation
destinée au professionnel
et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

www.atlantic.fr

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Consignes de sécurité 3

Vue d'ensemble de l'installation 4

Précautions et avertissements concernant votre installation	4	Les radiateurs	4
L'unité extérieure	4	Le plancher chauffant	4
Le module hydraulique	4	Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée	4
La régulation	4	L'eau chaude sanitaire (ECS)	4
		Fin de vie de l'appareil	5
		Vue d'ensemble de l'installation	5

Conduite de l'installation 6

L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance (option)	6	Affichage d'information	16
Description de l'affichage	8	Particularités	16
Première mise en service	9	Fonctionnement ECS	17
Mise en service rapide	9	Sélection du mode rafraîchissement	17
Réglage de l'heure	10	Fil pilote (si kit extension régulation AVS 55)	17
Structure du menu de commande "Utilisateur final"	11	Modem téléphonique (si kit extension régulation AVS 55)	17
Paramétrage de la régulation	12	Configuration de la centrale ambiance (option)	17
Généralités	12		
Réglage des paramètres	12		
Liste des réglages Utilisateur final	12		

Entretien 18

Contrôles réguliers	18	Ballon sanitaire	18
Vérification de l'unité extérieure	18		

Données performance ERP 20

Définition de l'ERP	20	Caractéristiques ERP Excellia Duo	24
Caractéristiques ERP Extensa Duo +	20	Fiche package	26
Fiche package	22		

1 Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

• Mise en service

- ☞ Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- ☞ Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.
- ☞ L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.
- ☞ Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- ☞ Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

• Utilisation

- ☞ Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ☞ Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.
- ☞ Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.
- ☞ L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).
- ☞ Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.
- ☞ La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.
- ☞ Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- ☞ Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

• Entretien

- ☞ Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.
- ☞ Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démontez l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- ☞ Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- ☞ Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.
- ☞ Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- ☞ Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.
- ☞ Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.
- ☞ Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

2 Vue d'ensemble de l'installation

2.1 Précautions et avertissements concernant votre installation

2.1.1 L'unité extérieure

L'unité extérieure contient les équipements qui permettent de capter l'énergie de l'air ambiant.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

2.1.2 Le module hydraulique

Le module hydraulique contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique peut être équipé, d'un système d'appoint électrique ou de relève chaudière qui s'enclenche pour assurer un complément de chauffage pendant les périodes les plus froides.

2.1.3 La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

2.1.4 Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

2.1.5 Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

2.1.6 Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

2.1.7 L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionner l'appoint électrique ou la chaudière (kit relève chaudière en option).

L'appoint électrique permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles.

2.2 Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

2.3 Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage ou même cuisine, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance.

Les pompes à chaleur sont des systèmes pouvant être connectés à n'importe quelle forme de **distribution basse température** : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Le plancher chauffant.
- Les radiateurs.
- L'eau chaude sanitaire (ECS).

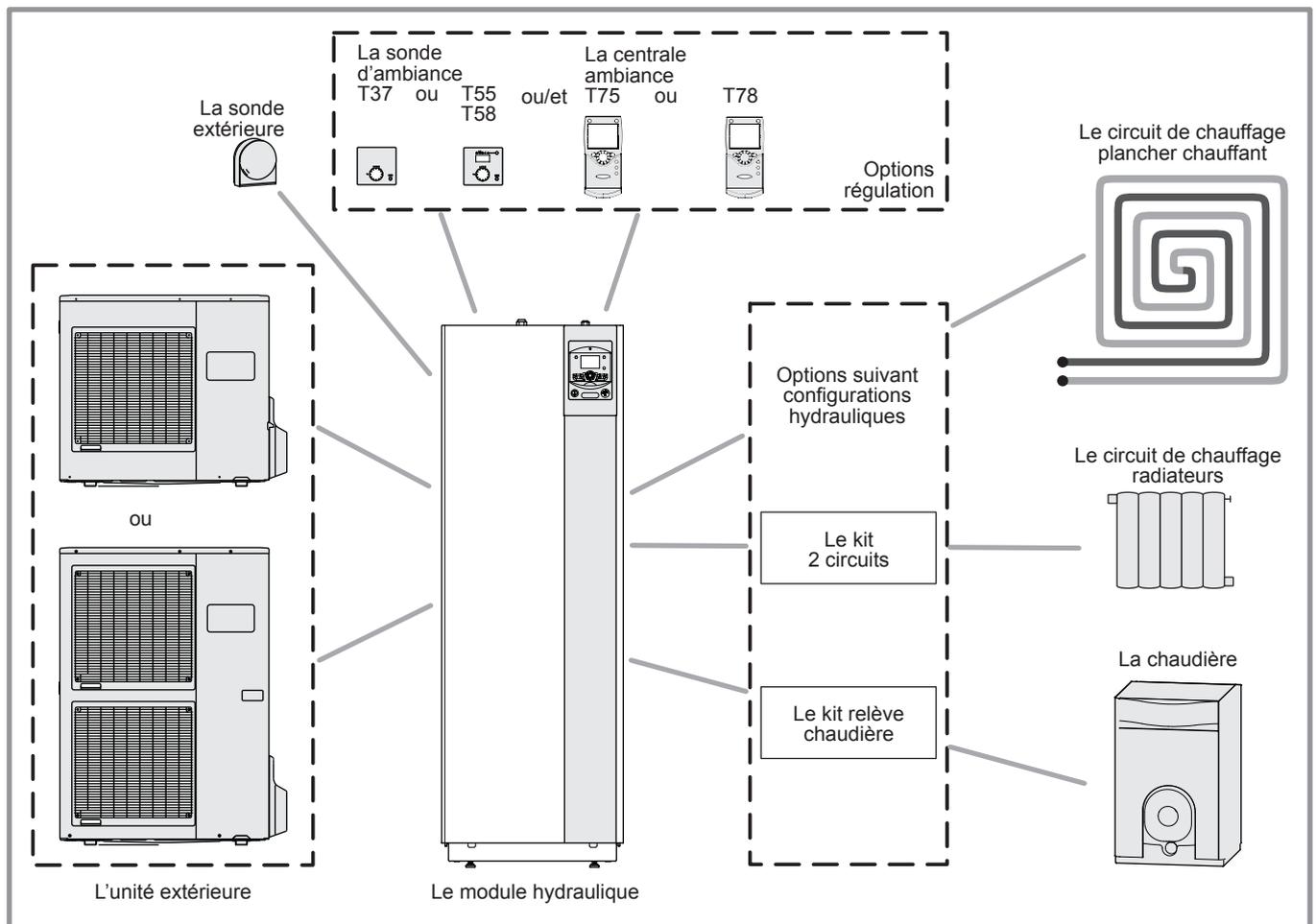


figure 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

3 Conduite de l'installation

3.1 L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance (option)

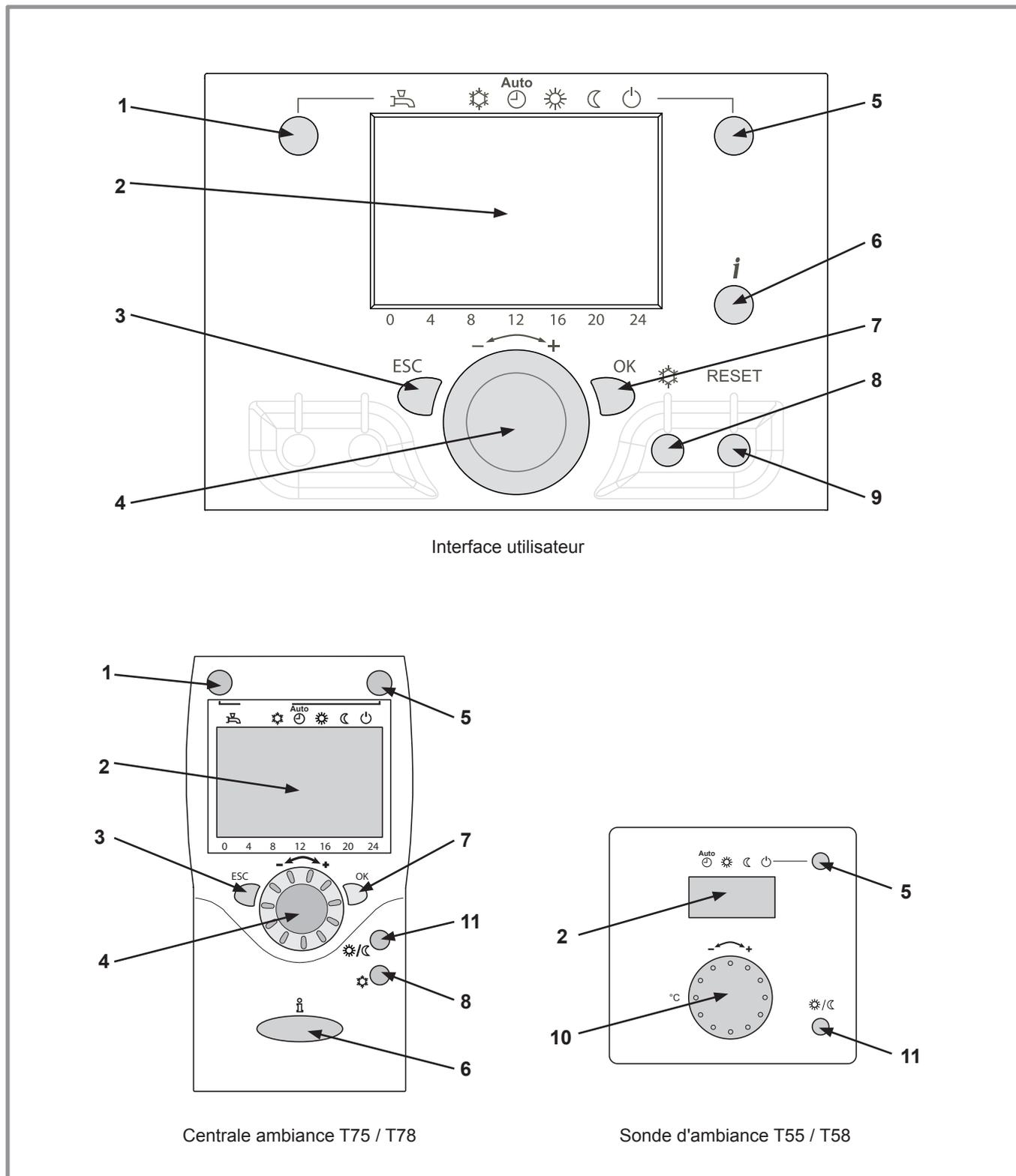


figure 2 -

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	- Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire. - Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active. - Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
2	Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel. - Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	- Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	- Réglage de la consigne de température confort. - Sélection du menu. - Réglage des paramètres.
5	Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).
6	Affichage d'information	- Diverses informations (voir page 16). -  Lecture des codes d'erreur (voir notice d'installation). -  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	- Entrée dans le menu sélectionné. - Validation du réglage des paramètres. - Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Sélection du mode rafraîchissement	- Si l'installation est équipée du kit rafraîchissement : -  Rafraîchissement en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).
9	Reset (appui bref)	- Ré-initialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
10	Bouton de réglage	- Réglage de la consigne de température confort.
11	Touche de présence	- Commutation confort / réduit.

3.2 Description de l'affichage

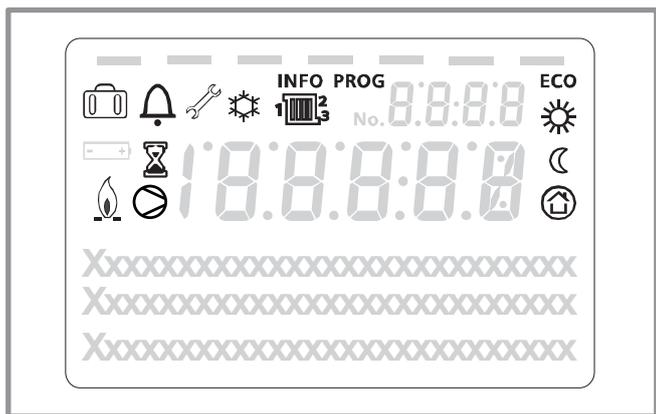


figure 3 -

Symboles	Définitions
	- Mode chauffage actif avec référence au circuit de chauffage.
	- Chauffage en mode confort.
	- Chauffage en mode réduit.
	- Chauffage en mode "veille" (hors-gel).
	- Mode rafraîchissement actif.
	- Fonction vacances activée.
	- Processus en cours.
	- Fonctionnement compresseur.
	- Fonctionnement brûleur.
	- Message de défaut.
	- Maintenance, régime spécial.
INFO	- Niveau d'information activé.
PROG	- Programmation activée.
ECO	- Fonction ECO activée (Chauffage arrêté temporairement).

	- Heure / Numéro paramètre / Valeur consigne.
--	---

	- Température ambiante / Valeur consigne.
--	---

	- Information consigne / Information paramètre.
--	---

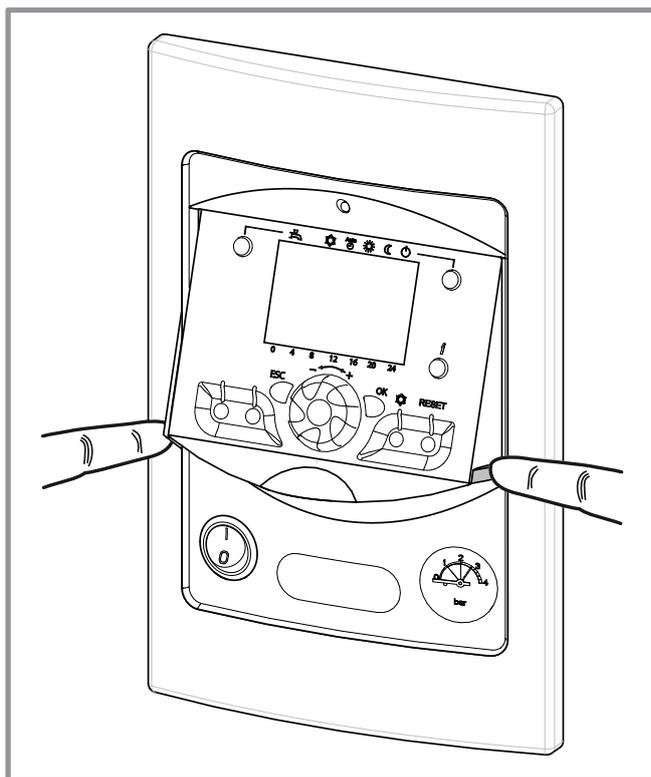


figure 4 - Fermeture de l'afficheur

3.3 Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, figure 5) est suffisante (1 à 2 bar).
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.

En hiver, ou après une longue période d'arrêt, enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt pour de permettre un préchauffage du compresseur.

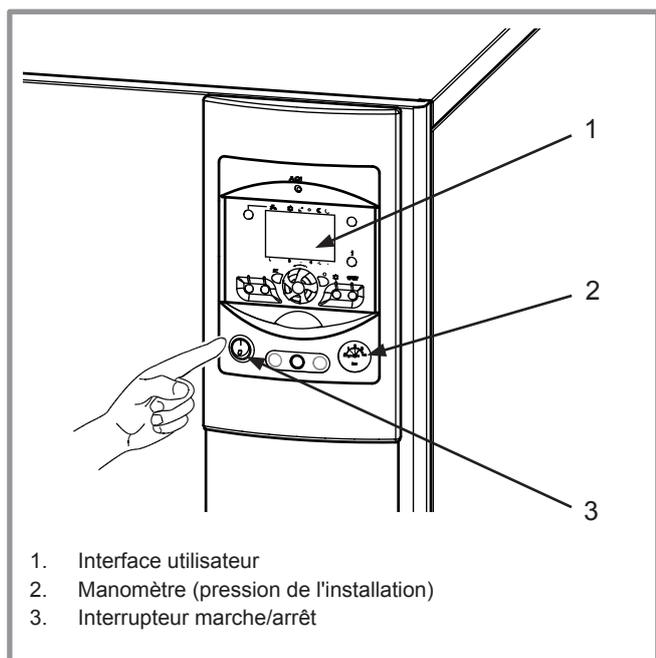


figure 5 - Mise en marche

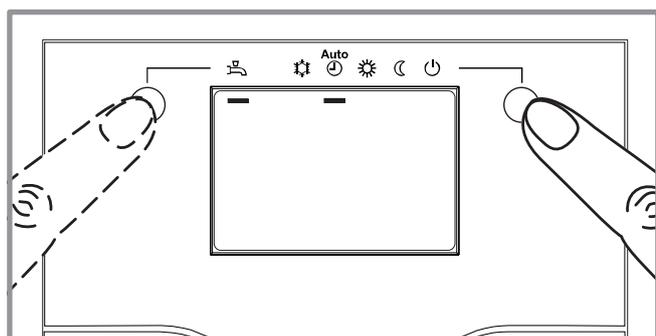


figure 6 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

3.4 Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "Etat PAC".
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (figure 6).
- Sélectionner le régime ECS (figure 6).
- Ajuster l'heure et la date si nécessaire (figure 7).

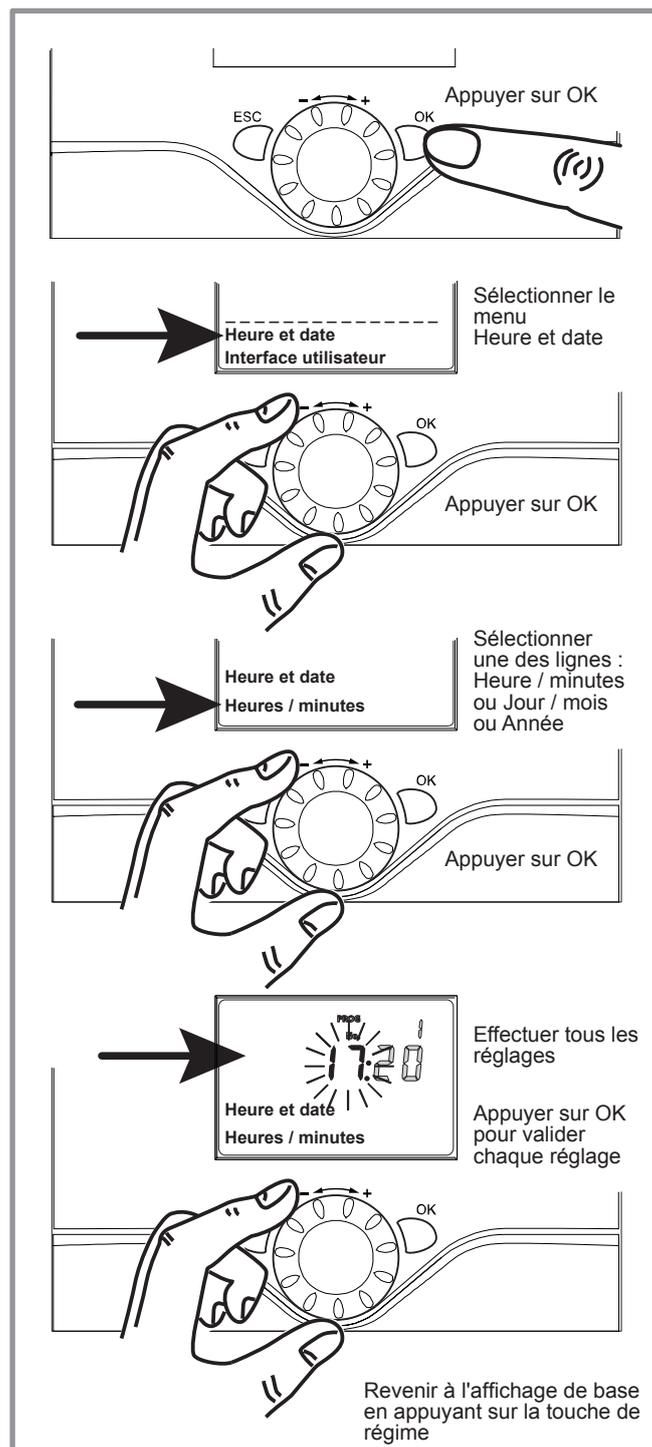


figure 7 - Réglage de l'heure et de la date

3.5 Réglage de l'heure

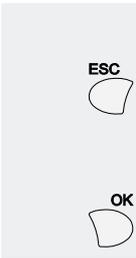
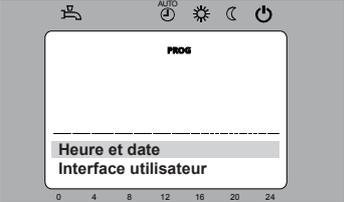
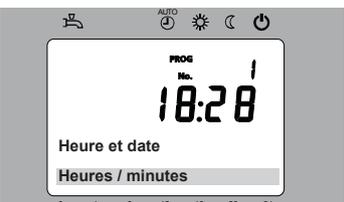
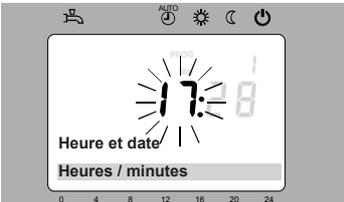
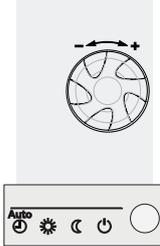
Touches	Exemple d'affichage	Description
1 		Affichage de base Si l'affichage de base n'est pas affiché appuyer sur ESC pour y retourner. Appuyer sur OK .
2 		Tourner le bouton jusqu'au menu Heure et date Appuyer sur OK pour confirmer.
3 		Tourner le bouton jusqu'à la ligne 1 Heures / minutes Appuyer sur OK pour confirmer.
4 		L'affichage de l'heure clignote Tourner le bouton pour régler l'heure. Appuyer sur OK .
5 		L'affichage des minutes clignote Tourner le bouton pour régler les minutes. Appuyer sur OK .
6 		Les réglages sont enregistrés Tourner le bouton pour effectuer d'autres réglages. ou Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche Mode .

figure 8 -

3.6 Structure du menu de commande "Utilisateur final"

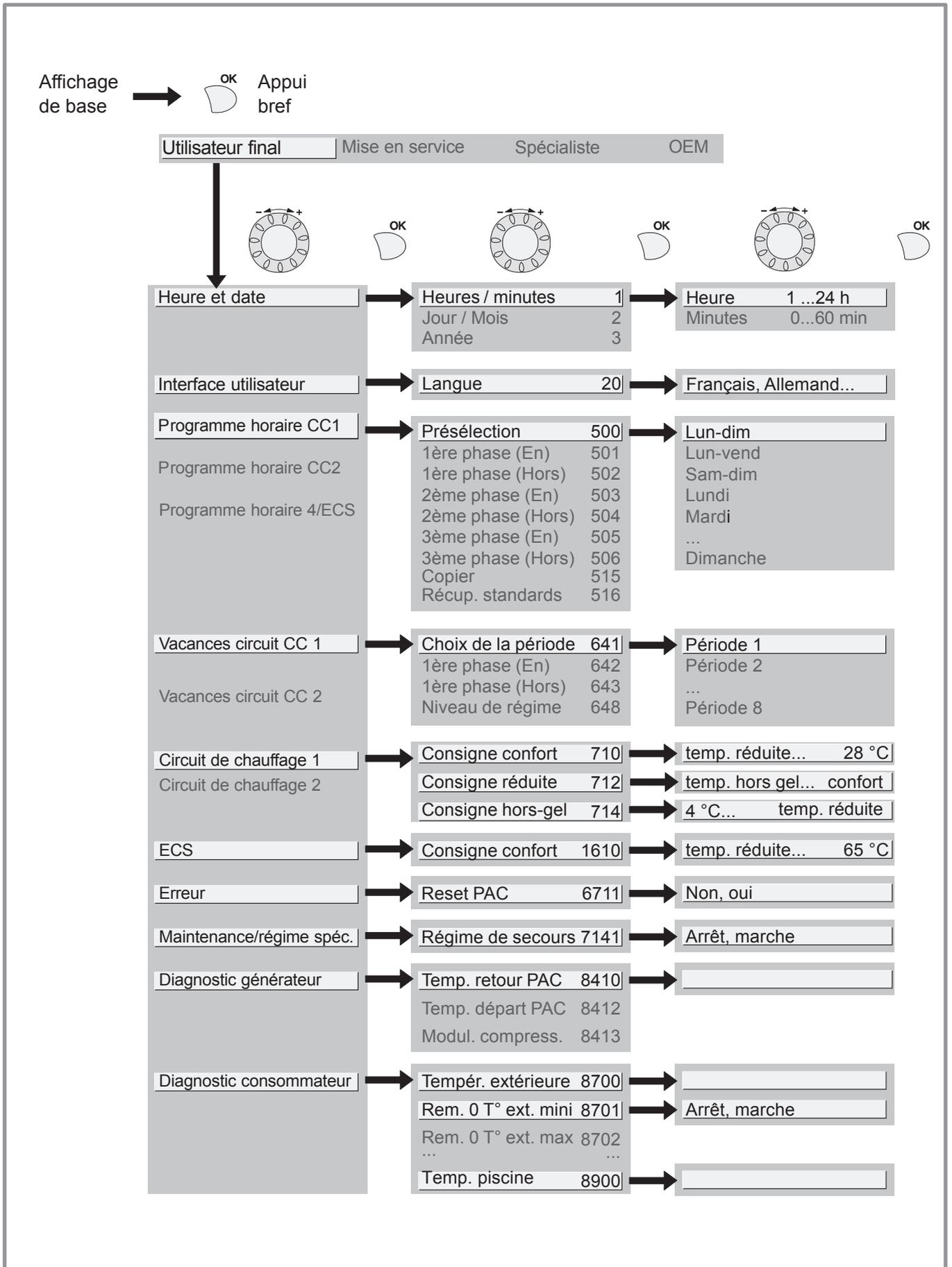


figure 9 -

3.7 Paramétrage de la régulation

3.7.1 Généralités

• Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final
... sont décrits dans ce document.

• Les paramètres accessibles aux niveaux :
Mise en service
Spécialiste
... sont décrits dans le document réservés aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels. Toute erreur de manipulation peut entraîner de graves dysfonctionnements.**

3.7.2 Réglage des paramètres

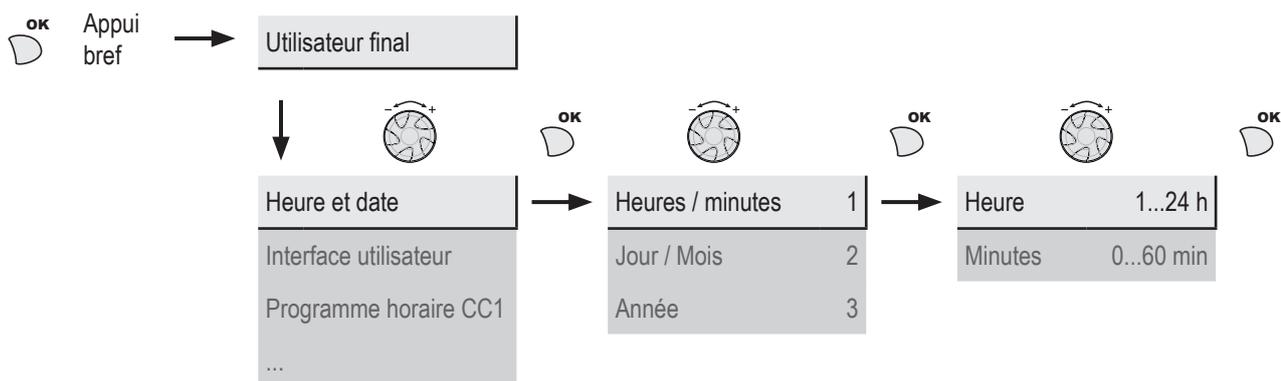
L'écran étant à l'affichage de base.
- Appuyer sur **OK**.

Une fois dans le niveau utilisateur final.

- Faire défiler la liste des menus.
- Choisir le menu souhaité.
- Faire défiler les lignes de fonction.
- Choisir la ligne souhaitée.
- Ajuster le paramètre.
- Valider le réglage en appuyant sur **OK**.

- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



3.7.3 Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	--:--
2	U Jour / Mois	01.01... 31.12	1	--.--
3	U Année	1900... 2099	1	----
Interface utilisateur				
20	U Langue	English, Français, Italiano, Nederlands...		Français

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire chauffage / rafraîchissement, circuit 1				
500	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
501	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Programme horaire chauffage rafraîchissement, circuit 2				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits).				
520	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
521	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Programme horaire 4 / ECS				
560	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
561	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	00:00
562	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	05:00
563	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	14:30
564	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	17:00
565	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Vacances, Circuit 1 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
641	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
642	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
643	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
648	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Vacances, Circuit 2 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits).				
651	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
652	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	
653	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	
658	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Réglage de chauffage, circuit 1				
710	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
712	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	19 °C
714	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Circuit rafraîchissement, Circuit 1 (n'apparaît qu'avec l'option kit rafraîchissement)				
901	Mode de fonctionnement	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Mode protection
902	Consigne de température d'ambiance de confort	17... 40 °C	0,5 °C	24 °C
903	Consigne réduit	5... 40°C		26 °C
Réglage du chauffage, circuit 2				
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits)				
1010	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
1012	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	19 °C
1014	Consigne de température ambiante "hors gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Circuit rafraîchissement, Circuit 2 (n'apparaît qu'avec l'option kit rafraîchissement)				
1201	Régime	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Mode protection
1202	Consigne de température d'ambiance de confort	17... 40 °C	0,5 °C	24 °C
1203	Consigne réduit	5... 40°C		26 °C
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)				
1600	Mode de fonctionnement	Arrêt, Marche, Eco		Marche
1610	Consigne température ECS confort	Consigne réduit (ligne 1612)... 65 °C	1	55 °C
Pour atteindre cette consigne, le système d'appoint électrique est sollicité.				
1612	Consigne température ECS réduit	8 °C... Consigne confort (ligne 1610)	1	40 °C
Piscine (n'apparaît qu'avec l'option kit piscine)				
2055	Consigne chauffage solaire	8... 80 °C		26 °C
2056	Consigne chauffage générateur	8... 35 °C		22 °C

<i>Ligne</i>	<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
Compteur d'énergie				
3121				
...		Non utilisé		
3267				
Erreur				
6710	Ré-initialisation relais alarme	Non, Oui		Non
6711	Ré-initialisation PAC	Non, Oui		Non
Maintenance / Régime spécial				
7141	Régime de secours	Arrêt, Marche		Arrêt
	Arrêt : La PAC fonctionne normalement (avec les appoints si besoin). Marche : La PAC utilise le système d'appoint électrique ou la relève chaudière. Utiliser la position "Marche", uniquement en mode secours ou test car la facture d'énergie peut être onéreuse.			
Diagnostic générateur				
8410	Température retour PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8412	Température départ PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8413	Modulation du compresseur	0... 100%		--
Diagnostic consommateur				
8700	Température extérieure	-50... 50 °C		--
8701	Température extérieure minimale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		50 °C
8702	Température extérieure maximale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		-50 °C
8740	Température ambiante 1	0... 50 °C		--
	Consigne de température d'ambiance 1			20 °C
8743	Température de départ 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température de départ 1			--
8756	Température départ refroidissement 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température refroidissement 1			--
8830	Température ECS	0... 140 °C		--
	Consigne de température ECS			50 °C

3.8 Affichage d'information

La touche Info permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur : L'afficheur indique le symbole "cloche" .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Messages de maintenance ;
Messages de fonctionnement spécial :
L'afficheur indique le symbole "clé" .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Diverses informations (voir tableau).

<i>Désignation</i>	<i>Ligne</i>
Consigne séchage actuelle.	-
Jour séchage actuel.	-
Jours de séchages terminés.	-
État PAC.	8006
État générateur additionnel.	8022
État ECS.	8003
État piscine.	8011
État circuit chauffage 1.	8000
État circuit chauffage 2.	8001
Etat circuit rafraîchissement 1.	8004
Température extérieure.	8700
Température ambiante 1.	8740
Consigne d'ambiance 1.	
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	
Température ambiante 2.	8770
Consigne d'ambiance 2.	
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	
Température ECS.	8830
Température retour PAC.	8410
Consigne PAC (départ).	
Température départ PAC.	8412
Consigne PAC (départ).	
Température piscine.	8900
Consigne (de température) piscine.	
Temps arrêt minimum restant comp.1.	-
Temps EN (marche) minimum restant comp.1.	-

3.9 Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

3.10 Fonctionnement ECS

La touche permet d'activer ou de désactiver le régime ECS (eau chaude sanitaire). La sélection est matérialisée par une barre qui apparaît sous le symbole correspondant.

Enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique ou la chaudière.

Afin d'optimiser le fonctionnement ECS, il est possible de :

- Programmer des plages horaires de fonctionnement (paramètres **560** à **576**),
- Ajuster la consigne de température confort (paramètre **1610**),
- Ajuster la consigne de température réduite (paramètre **1612**).

Appuyer sur la touche info pour obtenir les détails concernant l'ECS (température, consigne, fonctionnement).

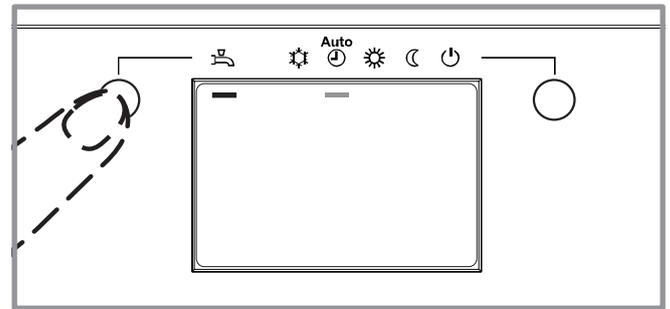


figure 10 - Sélection du régime ECS (eau chaude sanitaire)

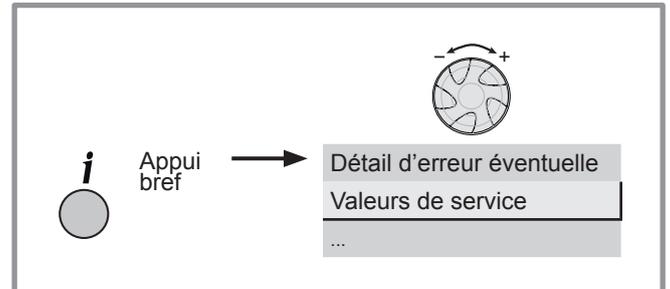


figure 11 - Touche info

3.11 Sélection du mode rafraîchissement

Si l'installation est équipée du kit rafraîchissement.

La touche permet d'activer ou de désactiver le régime rafraîchissement.

3.12 Fil pilote (si kit extension régulation AVS 55)

Il est possible de commander jusqu'à 15 radiateurs électriques via la sortie "fil pilote".

La fonction "fil pilote" gère uniquement le fonctionnement horaire des radiateurs (commutation mode confort / mode réduit et mode hors-gel).

Le réglage de la température confort doit se faire directement sur le(s) radiateur(s). La fonction "fil pilote" ne gère pas la température des radiateurs. Se référer à la notice fournie avec le(s) radiateur(s).

Mettre les radiateurs en mode **PROG** ou **AUTO** pour un pilotage par la carte de régulation.

L'écart entre la température confort et la température réduite est de 3,5°C.

La température hors-gel est réglée directement sur les radiateurs. Se référer à la notice fournie avec le(s) radiateur(s).

En l'absence de signal (arrêt de la PAC), les radiateurs fonctionnent en mode confort.

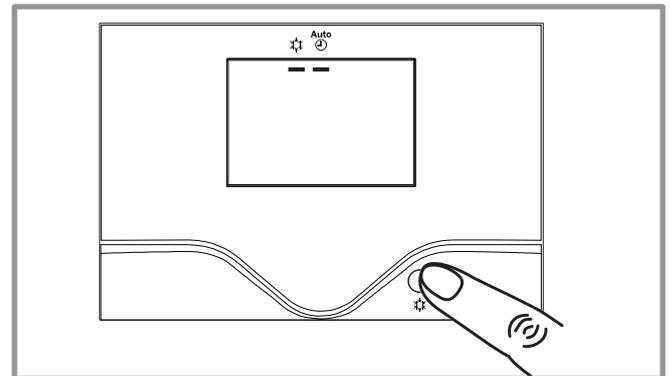


figure 12 - Sélection du mode rafraîchissement

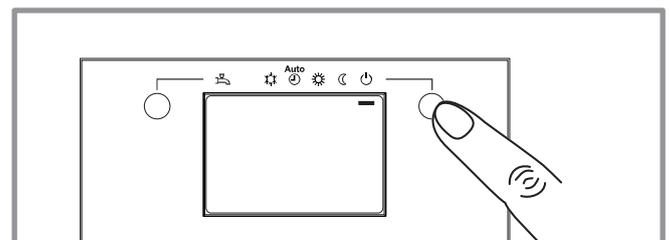


figure 13 - Sélection du régime hors gel

3.13 Modem téléphonique (si kit extension régulation AVS 55)

Il est possible de commander la commutation du régime de chauffe en cours vers le régime "hors-gel / réduit" (et inversement) de la PAC via le contact modem.

La commande téléphonique fait basculer le régime de chauffe en cours de la PAC vers le régime "hors-gel/réduit" (et inversement). Selon le réglage, toutes les demandes de température des circuits de chauffage et de l'ECS sont ignorées ou activées.

Le mode "hors-gel / réduit" permanent ne doivent pas être sélectionné sur la PAC et/ou la centrale ambiance. voir avec votre installateur.

3.14 Configuration de la centrale ambiance (option)

Dans le cas de l'utilisation de la centrale ambiance (voir figure 2), à la mise en service, après une initialisation d'environ 3 minutes, il faut régler la langue :

- Appuyer sur **OK**.
- Choisir le menu "Interface utilisateur/Operator section".
- Choisir la langue "Langue/Language" ➤ **Français**.

4 Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

4.1 Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
- Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
- si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

☞ **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.**

4.2 Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

• Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèles > 10kW) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes). Consulter votre technicien chauffagiste.

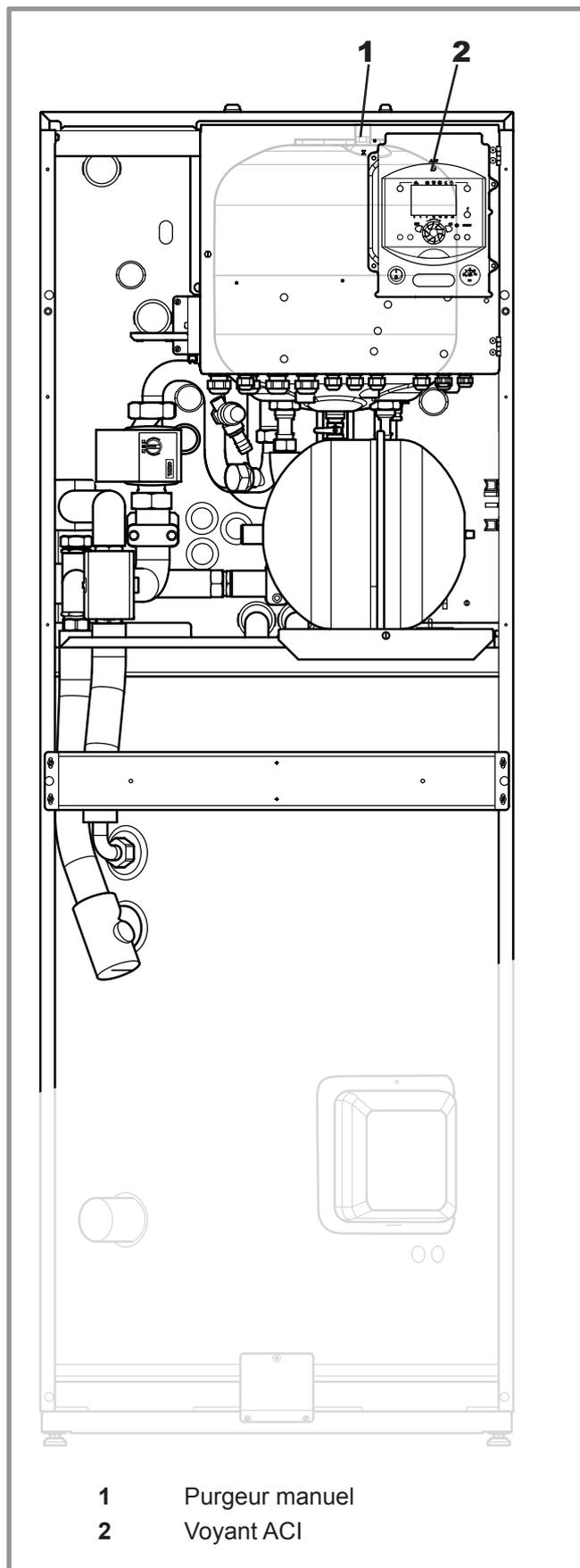
4.3 Ballon sanitaire

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Consulter votre technicien chauffagiste.

• Fonctionnement ACI

En fonctionnement normal, le voyant clignote (rep. 2).



- | | |
|---|----------------|
| 1 | Purgeur manuel |
| 2 | Voyant ACI |

figure 14 - Purgeur manuel et voyant ACI

	OFF	Voyant éteint: Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.
		Voyant allumé vert: Le circulateur fonctionne normalement.
	 10 min.	Voyant clignotant vert: Fonctionnement en mode dégazage (10 minutes).
	Auto Test	Voyant clignotant vert/rouge: Erreur de fonctionnement avec redémarrage automatique.
		Voyant clignotant rouge: Erreur de fonctionnement, consulter votre technicien chauffagiste.

figure 15 - Signaux de fonctionnement du circulateur PAC

5 Données performance ERP

5.1 Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.
- La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

5.2 Caractéristiques ERP Extensa Duo +

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / alféa ...			extensa duo + 5		extensa duo + 6		extensa duo + 8		extensa duo + 10	
Référence France			522 925		522 926		522 927		522 928	
Référence Export			522 929		522 930		522 931		522 932	
Applications chauffage			35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C
Pompe à chaleur air/eau			Oui							
Equipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui (Accessoire obligatoire)							
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui							
Climat moyen - Chauffage des locaux										
Classe énergétique	-	-	A++	A+	A++	A+	A++	A+	A++	A+
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P _{rated}	kW	4	4	5	5	7	6	8	8
Efficacité énergétique nominale	η _s	%	169	115	169	115	156	118	155	113
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η _s	%	171	117	171	117	158	120	157	115
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η _s	%	173	119	173	119	160	122	159	117
Consommation d'énergie annuelle	Q _{he}	kWh	2160	3027	2510	3183	3379	3891	4430	5422
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage	-	-	L		L		L		L	
Classe énergétique	-	-	A+		A+		A+		A+	
Efficacité énergétique	η _{wh}	%	120		120		120		120	
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		880		880		880	
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	4		4		4		4	
Climat froid - Chauffage des locaux										
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P _{rated}	kW	NA							
Efficacité énergétique nominale	η _s	%	NA							
Consommation d'énergie annuelle	Q _{he}	kWh	NA							
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage	-	-	NA							
Efficacité énergétique	η _{wh}	%	NA							
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	NA							
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	NA							
Climat chaud - Chauffage des locaux										
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P _{rated}	kW	7	5	7	6	9	7	13	9
Efficacité énergétique nominale	η _s	%	217	138	221	139	218	142	203	134
Consommation d'énergie annuelle	Q _{he}	kWh	1539	1778	1648	1967	2084	2422	3105	3124
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire										
Profil de soutirage	-	-	L		L		L		L	
Efficacité énergétique	η _{wh}	%	120		120		120		120	
Consommation d'énergie annuelle	AEC	kWh	880		880		880		880	
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	4		4		4		4	
Données acoustiques										
Puissance acoustique du module hydraulique	L _{WA}	dBa	46							
Puissance acoustique de l'unité extérieure	L _{WA}	dBa	63		63		69		69	

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / alféa ...			extensa duo + 5		extensa duo + 6		extensa duo + 8		extensa duo + 10	
Référence France			522 925		522 926		522 927		522 928	
Référence Export			522 929		522 930		522 931		522 932	
Applications chauffage			35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de Tj										
Tj = -7°C	Pdh	kW	4,0	3,8	4,6	4,0	5,8	5,3	7,5	6,7
Tj = +2°C	Pdh	kW	2,4	2,3	2,8	2,5	3,5	3,1	4,5	4,1
Tj = +7°C	Pdh	kW	2,0	1,7	2,3	1,7	2,3	2,0	3,5	3,2
Tj = +12°C	Pdh	kW	2,3	2,1	2,3	2,1	2,4	2,2	4,0	4,0
Tj = température bivalente	Pdh	kW	4,0	3,8	4,6	4,0	5,8	5,3	7,5	6,7
Tj = température limite de fonctionnement	Pdh	kW	3,9	3,2	4,5	3,5	5,6	4,9	7,0	5,9
Température bivalente	T _{biv}	°C	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de Tj										
Tj = -7°C	COP _d	-	2,9	1,9	2,7	1,8	2,4	1,8	2,4	1,7
Tj = +2°C	COP _d	-	4,1	2,8	4,2	2,9	3,8	2,9	3,8	2,7
Tj = +7°C	COP _d	-	5,0	4,0	6,0	4,0	5,7	4,1	5,7	4,1
Tj = +12°C	COP _d	-	8,1	5,8	8,3	5,8	8,2	5,8	7,2	5,7
Tj = température bivalente	COP _d	-	2,9	1,9	2,7	1,8	2,4	1,8	2,4	1,7
Tj = température limite de fonctionnement	COP _d	-	2,7	1,5	2,6	1,6	2,0	1,5	2,2	1,4
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement	TOL	°C	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10
Température maximale de service de l'eau de chauffage	WTOL	°C	55							
Dispositif de chauffage d'appoint										
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P _{sup}	kW	0,6	1,1	0,7	1,0	0,9	0,8	1,4	1,7
Type d'énergie utilisée	-	-	Electrique							
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif										
Mode arrêt	P _{OFF}	W	7	7	7	7	6	6	5	5
Mode arrêt par thermostat	P _{TO}	W	19	17	23	17	16	16	43	22
Mode veille	P _{SB}	W	10	10	10	10	9	9	8	8
Mode résistance de carter	P _{CK}	W	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres caractéristiques										
Régulation de puissance	-	-	Inverter							
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur	-	m ³ /h	2070	2340			3600		6200	

(1) Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

(2) Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{sup} est égale à la charge calorifique nominale P_{designh} et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(Tj).

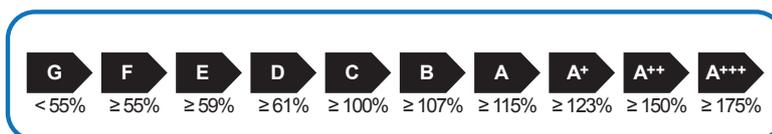
(3) Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0,9.

5.2.1 Fiche package

Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références appareils d'ambiance	073951 075313 073954 074061
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

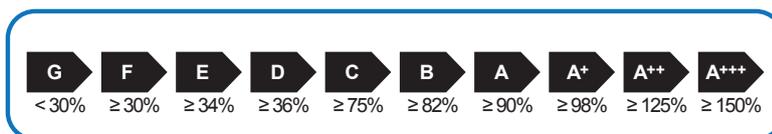
application 35 °C



Nom du produit	alféa ...	extensa duo + 5		extensa duo + 6		extensa duo + 8		extensa duo + 10	
Référence France		522 925		522 926		522 927		522928	
Référence Export		522 929		522 930		522 931		522932	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux		169%		169%		157%		155%	
Type de régulation (* = sonde extérieure ; ** = Appareil d'ambiance)		* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI
Bonus		2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes		171%	173%	171%	173%	159%	161%	157%	159%
Classe énergétique du package		A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes		219%	221%	223%	225%	220%	222%	205%	207%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide		NA							

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

application 55 °C



Nom du produit	alféa ...	extensa duo + 5		extensa duo + 6		extensa duo + 8		extensa duo + 10	
Référence France		522 925		522 926		522 927		522928	
Référence Export		522 929		522 930		522 931		522932	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux		115%		115%		118%		113%	
Type de régulation (* = sonde extérieure ; ** = Appareil d'ambiance)		* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI	* classe II	** classe VI
Bonus		2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes		117%	119%	117%	119%	120%	122%	115%	117%
Classe énergétique du package		A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes		140%	142%	141%	143%	144%	146%	136%	138%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide		NA							

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

5.3 Caractéristiques ERP Excellia Duo

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / Alféa ...			Excellia Duo 11		Alféa Excellia Duo 14		Alféa Excellia Duo tri 11		Alféa Excellia Duo tri 14		Alféa Excellia Duo tri 16			
Référence France			522 200		522 201		522 202		522 203		522 204			
Référence Export			522 676		522 677		522 684		522 685		522 686			
Applications chauffage			35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C		
Pompe à chaleur air/eau			Oui											
Equipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui (accessoire obligatoire)											
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Oui											
Climat moyen - Chauffage des locaux														
Classe énergétique			-	-	A++	A+	A+	A+	A++	A+	A++	A+	A+	A+
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	11	9	13	11	11	9	13	11	14	13
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	151	109	148	113	154	112	150	117	149	117
Efficacité énergétique nominale avec sonde extérieure ⁽¹⁾			η_s	%	153	111	150	115	156	114	152	119	151	119
Efficacité énergétique nominale avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾			η_s	%	155	113	152	117	158	116	154	121	153	121
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	6062	6842	6824	8041	5930	6669	6738	7803	7408	9062
Climat moyen - Production de l'eau chaude sanitaire														
Profil de soutirage			-	-	L									
Classe énergétique			-	-	A									
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	88									
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	1166									
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	5,3									
Climat froid - Chauffage des locaux														
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	15	13	17	15	15	12	17	15	18	17
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	121	100	118	100	124	100	122	100	119	100
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	11048	11994	12834	14130	10911	11554	12567	13692	13710	15667
Climat froid - Production de l'eau chaude sanitaire														
Profil de soutirage			-	-	L									
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	79									
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	1320									
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	6,0									
Climat chaud - Chauffage des locaux														
Puissance thermique nominale ⁽²⁾			P_{rated}	kW	15	11	17	14	14	11	16	14	17	16
Efficacité énergétique nominale			η_s	%	194	117	187	128	194	123	191	133	192	139
Consommation d'énergie annuelle			Q_{he}	kWh	3967	4529	4482	5220	3505	4432	4039	5064	4300	5522
Climat chaud - Production de l'eau chaude sanitaire														
Profil de soutirage			-	-	L									
Efficacité énergétique			η_{wh}	%	88									
Consommation d'énergie annuelle			AEC	kWh	1166									
Consommation journalière d'électricité			Q_{elec}	kWh	5,3									

Marque commerciale / Nom du produit : atlantic / Alféa ...	Excellia Duo 11		Alféa Excellia Duo 14		Alféa Excellia Duo tri 11		Alféa Excellia Duo tri 14		Alféa Excellia Duo tri 16			
Référence France	522 200		522 201		522 202		522 203		522 204			
Référence Export	522 676		522 677		522 684		522 685		522 686			
Applications chauffage	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C	35°C	55°C		
Données acoustiques												
Puissance acoustique du module hydraulique	L_{WA}	dBa	46	46	46	46	46	46	46	46	46	
Puissance acoustique de l'unité extérieure	L_{WA}	dBa	69	70	68	68	69	69	70	70	70	
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de Tj												
Tj = -7°C	Pdh	kW	10,0	8,2	11,1	10,0	10,0	8,2	11,1	10,0	12,0	11,5
Tj = +2°C	Pdh	kW	6,1	5,0	6,7	6,1	6,1	5,0	6,7	6,1	7,3	7,0
Tj = +7°C	Pdh	kW	6,2	5,9	6,2	5,9	6,2	5,9	6,2	5,9	6,3	5,8
Tj = +12°C	Pdh	kW	7,4	7,0	7,3	7,1	7,4	7,0	7,3	7,1	7,4	7,1
Tj = température bivalente	Pdh	kW	10,0	8,2	11,1	10,0	10,0	8,2	11,1	10,0	12,0	11,5
Tj = température limite de fonctionnement	Pdh	kW	10,0	8,0	10,8	9,3	9,9	8,1	10,8	9,3	11,7	10,3
Température bivalente	T_{biv}	°C	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
Coefficient de dégradation ⁽³⁾	Cdh	-	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Coefficients de performance déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20°C et une température extérieure de Tj												
Tj = -7°C	COP_d	-	2,6	1,9	2,5	1,9	2,7	1,9	2,5	2,0	2,4	1,8
Tj = +2°C	COP_d	-	3,7	2,7	3,6	2,8	3,7	2,7	3,7	2,9	3,6	2,9
Tj = +7°C	COP_d	-	5,3	3,8	5,4	3,9	5,5	3,9	5,4	4,1	5,5	4,1
Tj = +12°C	COP_d	-	6,9	4,8	6,9	5,1	7,1	5,2	7,0	5,4	7,2	5,5
Tj = température bivalente	COP_d	-	2,6	1,9	2,5	1,9	2,7	1,9	2,5	2,0	2,4	1,8
Tj = température limite de fonctionnement	COP_d	-	2,2	1,7	2,4	1,7	2,3	1,6	2,4	1,6	2,3	1,6
Pour les pompes à chaleur air/eau: température limite de fonctionnement	TOL	°C	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10
Température maximale de service de l'eau de chauffage	WTOL	°C	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Dispositif de chauffage d'appoint												
Puissance thermique nominale ⁽²⁾	P_{sup}	kW	1,3	1,3	1,7	2,1	1,4	1,1	1,7	2,0	2,0	2,7
Type d'énergie utilisée	-	-	Electricité									
Consommation électrique dans les modes autres que le mode actif												
Mode arrêt	P_{OFF}	W	8	8	8	8	14	14	14	14	14	14
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	W	45	22	72	25	44	32	66	43	88	32
Mode veille	P_{SB}	W	12	12	12	12	17	17	12	17	17	17
Mode résistance de carter	P_{CK}	W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres caractéristiques												
Régulation de puissance	-	-	inverter									
Pour les pompes à chaleur air/eau, débit d'air nominal, à l'extérieur	-	m³/h	6200						6900			

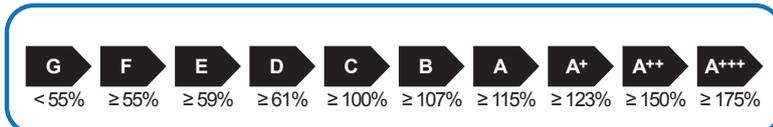
- (1) Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, thermostats d'ambiance, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.
- (2) Pour les dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur et les dispositifs de chauffage mixte par pompe à chaleur, la puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale $P_{designh}$ et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint sup(Tj).
- (3) Si le Cdh n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est Cdh = 0,9.

5.3.1 Fiche package

Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références appareils d'ambiance	073951 075313 073954 074061
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

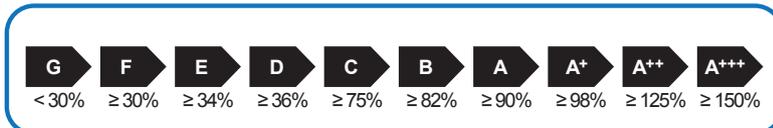
☞ application 35 °C



Nom du produit	Alféa Excellia ...		Duo 11		Duo 14		Duo tri 11		Duo tri 14		Duo tri 16	
Référence France			522 200		522 201		522 202		522 203		522 204	
Référence Export			522 676		522 677		522 684		522 685		522 686	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux			151%		148%		154%		150%		149%	
Type de régulation (* = sonde extérieure ; ** = Appareil d'ambiance)	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI
Bonus	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	153%	155%	150%	152%	156%	158%	152%	154%	151%	153%		
Classe énergétique du package	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes	196%	198%	189%	191%	196%	198%	193%	195%	194%	196%		
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide	123%	125%	120%	122%	126%	128%	124%	126%	121%	123%		

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

☞ application 55 °C



Nom du produit	Alféa Excellia ...		Duo 11		Duo 14		Duo tri 11		Duo tri 14		Duo tri 16	
Référence France			522 200		522 201		522 202		522 203		522 204	
Référence Export			522 676		522 677		522 684		522 685		522 686	
Efficacité saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux			109%		113%		112%		117%		117%	
Type de régulation (* = sonde extérieure ; ** = Appareil d'ambiance)	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI	classe II	classe VI
Bonus	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%	2%	4%
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	111%	113%	115%	117%	114%	116%	119%	121%	119%	121%		
Classe énergétique du package	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes	119%	121%	130%	132%	125%	127%	135%	137%	141%	143%		
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froide	102%	104%	102%	104%	102%	104%	102%	104%	102%	104%		

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Conditions de Garantie

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- Ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les voyants lumineux, les fusibles, les verres.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).

- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V ou 400V selon modèle.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE